

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Verband Schweizerischer Privatschulen
<b>Band:</b>	35 (1962-1963)
<b>Heft:</b>	9
<b>Rubrik:</b>	Aus dem Wirken der Privatschulen

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# AUS DEM WIRKEN DER PRIVATSCHULEN

Fédération suisse des associations de l'enseignement privé

## Billet du secrétariat général

Le Comité central de notre Fédération a tenu une séance prolongée les 9 et 10 écoulés à Olten. Voici les points essentiels qui y furent traités et qui intéressent nos écoles.

*1. Fonds de prévoyance:* Le Comité central a pris acte du rapport présenté par Monsieur Schwarzenbach, président du Conseil de Fondation.

Les mandats des membres du Conseil provisoire élus pour deux ans sont arrivés à échéance. Selon les statuts, le nouveau Conseil est composé de représentants des écoles affiliées et des assurés. Messieurs F. Schwarzenbach et J. Du Pasquier sont désignés comme délégués des écoles; la «Neue Handelsschule» à Berne et «l'Institut Helvetia» à Lucerne désigneront chacun un professeur. Messieurs E. Frey et P. Guinand sont nommés en qualité de vérificateurs des comptes. Ces nominations devront encore être sanctionnées par la prochaine assemblée générale de la Fédération.

*2. Secrétariat général:* Le secrétaire général pose le problème du maintien et du développement de l'organisation actuelle. Cette question provoque un long et fructueux débat. Les tâches toujours plus importantes qui lui sont confiées nécessitent à brève échéance l'engagement d'une personne capable et expérimentée à plein temps; la solution présente ne peut, à la longue, donner satisfaction à personne et ne permet pas au secrétaire général de remplir pleinement la mission qui lui est confiée.

De l'avis presque unanime des membres présents, le principe même de l'existence du secrétariat général n'est pas combattu. La plupart des délégués des associations régionales s'expriment dans le sens d'un développement de son activité, afin qu'il puisse contribuer toujours davantage à la bonne réputation de l'enseignement privé suisse dans notre pays et à l'étranger; les expériences faites depuis 4 ans sont entièrement concluantes et justifient pleinement cette décision.

Le secrétaire général est prié d'entreprendre une étude approfondie avec projet du budget à l'appui, qu'il soumettra à la prochaine séance du Comité central; les décisions qui seront prises pour 1963 et 1964 auront un effet rétroactif au premier janvier 1963.

*3. Impression du nouveau guide illustré:* Une dernière épreuve est soumise à l'examen des membres

du Comité central. Le tirage de la brochure, prévu initialement à 20 000 exemplaires, est porté à 30 000 exemplaire par suite d'une importante commande passée par l'ONST. Le tirage à part de la liste des membres, sur papier avion, sera également augmenté à 50 000 exemplaires au lieu de 30 000 exemplaires. Il est clair que cette augmentation sensible du chiffre du tirage entraînera vraisemblablement une légère augmentation dans le prix de revient de l'édition, ce qui provoquera une légère majoration du prix fixé pour la publicité individuelle et l'inscription sur la liste des membres; cette majoration est cependant largement compensée par l'augmentation du tirage.

*4. Comptabilité-type:* En collaboration avec notre collègue Monsieur Kern, Monsieur F. Müller, membre du Comité central et expert-comptable, a élaboré un plan comptable précis à l'usage des écoles privées de notre Fédération: internats d'une part, externats d'autre part. L'adoption d'un plan comptable-type spécialement adapté aux besoins de nos écoles faciliterait grandement le travail dans les exploitations de petite et de moyenne importance, qui ne disposent pas toujours d'un employé spécialisé pour s'en occuper. Les membres du Comité central ont reçu un exemplaire de ce plan pour étude et présenteront leurs remarques éventuelles lors de la prochaine séance. En deuxième étape, ce plan sera diffusé à toutes nos écoles en langue allemande et française et en troisième étape nous envisageons d'organiser un cours d'initiation groupant les responsables de nos écoles et de leurs collaborateurs.

*5. Agence de recouvrement:* En corrélation avec l'introduction d'une comptabilité-type, le président central pose la question de savoir si notre Fédération n'aurait pas intérêt à disposer d'un bureau central chargé du contentieux de nos écoles. Monsieur Müller suggère de prendre contact avec la société «Creditreform» et d'examiner avec elle à quelles conditions elle pourrait se charger des intérêts de nos membres. Le secrétariat général est chargé de prendre contact avec cette société et de faire rapport au Comité central lors d'une prochaine séance.

*6. Formules d'inscription:* Monsieur Malcotti, chargé de l'examen de cette question, présentera un rapport à ce sujet à la prochaine séance du Comité central. Il est prévu notamment d'inclure dans une telle formule certains engagements à prendre par les

parents et par l'école. Un projet-type sera élaboré pour les internats et externats. Les écoles qui n'auraient pas encore fait parvenir un modèle de leur formule d'inscription au secrétariat général, voudront bien en envoyer une par un prochain courrier.

7. *Examens d'entrée:* Il apparaît que certaines écoles préparant à la maturité fédérale ou au baccalauréat français auraient avantage à adopter des prescriptions communes réglant les examens d'entrée. Sur proposition de Monsieur Gademann, la question sera transmise pour étude au groupement des écoles de maturité, qui sera prié d'élaborer des normes de connaissances permettant d'évaluer le temps de préparation minimum nécessaire à ces examens, suivant les âges et les branches.

8. *Réimpression des statuts de la Fédération:* A la suite de plusieurs modifications adoptées au cours de ces dernières années, les statuts en vigueur depuis 1947 devront être réimprimés. La SER s'est déclarée disposée à publier dans sa revue les nouveaux statuts modifiés et d'en faire un tirage à part à l'usage de nos membres. Le comité central exprime ses très vifs remerciements à Monsieur Gademann.

9. *Barème de salaires minima pour les professeurs de l'enseignement privé suisse:* Le président central désire mettre à l'étude ce problème fort complexe et délicat. Il ressort de la discussion fort animée qui s'en suit, qu'il serait souhaitable de publier un barème de traitements minima accordés au personnel enseignant de nos écoles, sous forme de recommandation à nos membres, en tenant compte de la nature de l'enseignement donné, du nombre d'heures hebdomadaires ainsi que des activités et tâches accessoires. Pour activer l'étude de ce problème, le Comité central désigne deux commissions, l'une en Suisse alémanique, l'autre en Suisse romande; elles travailleront d'abord séparément, puis se réuniront en une seule commission pour rechercher une solution d'ensemble valable pour l'ensemble de la Suisse et soumettre des propositions concrètes au Comité central.

10. *Vols en avion par groupe en USA:* Les compagnies d'aviation accordent depuis quelques temps des réductions spéciales pour des vols par groupe d'au moins 25 personnes sur les parcours Etats-Unis-Europe et retour; cela permet aux parents de réaliser de substantielles économies sur le tarif normal. Le Comité central propose de procéder à une enquête parmi nos membres pour connaître quelles seraient les écoles intéressées à bénéficier d'une telle réduction. Le secrétaire général est chargé de procéder à cette enquête. L'économie ainsi réalisée

bénéficierait non seulement aux parents de l'élève, mais permettrait d'alimenter un fonds spécial destiné à remettre un billet et une bourse d'études à l'intention de professeurs qui accompagneraient les élèves pendant le voyage et qui pourraient ainsi passer l'été aux Etats-Unis.

11. *Concours à ski de l'enseignement privé suisse:* Le président central envisage d'organiser cet hiver un concours à ski ouvert aux jeunes gens de toutes les écoles membres de notre Fédération. Cette proposition est accueillie favorablement et le secrétaire général est chargé de procéder à une enquête parmi nos membres.

12. *Centrale d'achats pour matériel scolaire:* L'enquête faite ce printemps a révélé que de nombreuses écoles s'intéressent vivement à la création d'une telle centrale. Par conséquent, le secrétaire est prié de prendre contact avec un fabricant ou un grossiste pour connaître les conditions; des précisions seront fournies ultérieurement aux écoles membres.

13. *Association des écoles européennes à Rome:* Sur proposition de Monsieur Gademann, Monsieur le Dr Lattmann à Saint-Gall est désigné comme représentant officieux de notre Fédération auprès de ce mouvement.

14. *Aide aux écoles privées en difficulté, en cas de guerre:* Lors du conflit mondial de 1939 à 1945, la commission des devises de notre Fédération a pu obtenir un appui financier de la Confédération pour venir en aide à certaines écoles privées de notre pays qui, par suite des circonstances, se sont vues obligées d'interrompre leur exploitation. Il est souhaitable qu'une aide semblable soit prévue à temps pour un conflit futur. Monsieur Gademann demande qu'une enquête détaillée soit faite concernant les besoins en devises de nos écoles-membres et propose de soumettre une requête au Conseil fédéral, visant à obtenir une telle aide pour l'avenir. Il préconise également d'interdire toute construction d'école nouvelle au moment d'une mobilisation et d'obtenir que les enfants étrangers qui resteraient en Suisse par suite de la fermeture de nos frontières, soient dispensés de tout paiement d'impôts et de taxes. Ces propositions rencontrent l'approbation générale des membres du Comité central; Monsieur Gademann est prié de préparer les projets en conséquence.

15. *Montant de la publicité annuelle:* Bien que 50 % à peine de nos membres aient répondu à la question qui leur était posée à ce sujet dans l'une de nos dernières circulaires, l'on peut estimer, sans se tromper beaucoup, que le montant global des dépenses faites par nos écoles membres pour leur pu-

blicité annuelle, s'élève approximativement à Fr. 1 000 000.-! Est-ce trop demander de consacrer le 5 % seulement de cette somme aux dépenses nécessitées par le développement du secrétariat général et des tâches sans cesse accrues du Comité central?

## SCHWEIZER UMSCHAU

### *Maturitätskurse an der Gewerbeschule Zürich*

Die Stadtzürcherische Zentralschulpflege beantragt beim Stadtrat zuhanden des Gemeinderates, an der Gewerbeschule versuchsweise für die Dauer von sechs Jahren Maturitätskurse zu führen.

Das Werkseminar der Kunstgewerbeschule, das die handwerkliche, gestalterische und musiche Aus- und Weiterbildung, besonders für Angehörige erzieherischer Berufe, bezweckt, soll auf Beginn des Schuljahres 1963/64 endgültig eingeführt werden.

\*

### *Schweizerischer Ausschuß gegen die Schnaps-Schokolade*

Aus dem Rechenschaftsbericht 1961/62 geht hervor, daß die Aktion gegen die Fabrikation und den Verkauf von Schnaps-Schokolade – insbesondere an Jugendliche – sehr gute Erfolge zu verzeichnen hatte. Die Flugblätter, die von maßgebenden Ärzten und Lehrern verfaßt waren, fanden eine gute Aufnahme. Erfreulich ist, zu vermerken, daß ein Rückgang im Verkauf von Schnaps-Schokolade festgestellt werden kann.

mg

\*

Wie schon anläßlich des 25jährigen Bestehens der Stiftung, hat die Schweizerische Postverwaltung auch zum 50. Jahr der Pro Juventute einen Markenblock herausgebracht.

Er ist an Postschaltern sowie bei den Pro Juventute-Markenverkäufern, in Briefmarkengeschäften und bei der Wertzeichenverkaufsstelle PTT in Bern und der Dienststelle für Markensammler in Basel erhältlich.

---

### *Verschiebe nie auf morgen . . . !*

Man soll wissen, daß die *Gewohnheit des Aufschiebens* hemmende Belastung bringt. Aufgeschoßene Dinge «liegen auf der Seele»; und aus diesem Druck entsteht keine Spannkraft, sondern er bleibt bedrückend. Und führt man schließlich die aufgeschobenen Dinge aus, so fehlen dem Tun die Frische und Stoßkraft des ersten Entschlusses. Wer sich zur Gewohnheit macht, nichts ohne Not aufzuschlieben, entgeht vielen Hemmungen, und seine Arbeit gewinnt an Frische und irrationaler Kraft.

Broder Christiansen: *Plane und lebe erfolgreich*. List, München, 1954.

## INTERNATIONALE UMSCHAU

Bei der Beurteilung der Persönlichkeit von Jean Jacques Rousseau ist oftmals die Frage gestellt worden, aus welchen Beweggründen er, der für seine Zeit einzigartige Erziehungsromane geschrieben hat, seine eigenen Kinder dem Findelhaus anvertraute. Ohne nähere Kenntnis der Verhältnisse scheinen Theorie und Praxis auseinanderzufallen. Tatsächlich waren es sehr ernsthafte Gründe, die ihn zu diesem Schritt bewogen. Zu berücksichtigen ist außerdem, daß Rousseau an einer Nervenkrankheit litt, die ihn als Schriftsteller wohl nicht sonderlich beeinträchtigte, als Erzieher aber ungeeignet erscheinen läßt. Dem Band 21 der Exempla Classica ist zu entnehmen: «So wurde bei einer aufrichtigen gegenseitigen Neigung, in die ich die ganze Zärtlichkeit meines Herzens gelegt hatte, doch nie die Leere dieses Herzens ganz ausgefüllt. Die Kinder, durch die es geschehen wäre, kamen; es wurde noch schlimmer. Ich schauderte, sie dieser schlechterzogenen Familie zu überlassen, damit sie noch schlechter erzogen würden. Die Gefahren der Erziehung, wie sie Findlingen zuteil wurden, waren weit geringer. Dieser Grund zu meinem Entschluß, stärker als alle in meinem Brief an Frau von Francueil angeführten, war doch der einzige, den ich ihr nicht zu nennen wagte. Lieber wollte ich einer so schweren Anschuldigung gegenüber nicht entschuldigt werden und die Familie einer Person, die ich liebte, schonen. Aber nach dem Wandel ihres unglücklichen Bruders kann man urteilen, ob ich, was man auch darüber sagen könnte, meine Kinder dem hätte aussetzen sollen, eine der seinigen ähnliche Erziehung zu erhalten.»

## BÜCHERBESPRECHUNG

Dr. B. Frey: *Deutsch/Englisch-Übersetzungsübungen zum Gebrauch an oberen Maturitätsklassen*. 35 Seiten, Verlag Paul Haupt, Bern, Fr. 2.80.

Die Texte, wie sie in ähnlicher Form an kantonalen oder eidgenössischen Prüfungen zur Anwendung gelangen, sind gut ausgewählt. Die erste Hälfte umfaßt Texte mit unterschiedlichem Schwierigkeitsgrad aus den Kulturbereichen Englands und Amerikas. – Der zweite Teil enthält bearbeitete Übertragungen aus der englischen und amerikanischen Literatur. – Auch für das Selbststudium eignen sich die Arbeiten ausgezeichnet. Nur sollte hierfür ein Schlüssel erhältlich gemacht werden.

f.

*Pestalozzi-Kalender 1963 samt Schatzkästlein*. 484 Seiten, wovon 20 farbig, Fr. 4.80. Verlag: Zentralsekretariat Pro Juventute, Zürich.

Die Stiftung Pro Juventute kann ihr 50jähriges Bestehen feiern. Seit 20 Jahren kommt der Kalender im Verlag Pro Juventute heraus. Er darf als eigentliches Jugend-Jahrbuch von unübertroffener Vielfältigkeit bezeichnet werden, das sich für den Gabentisch sehr gut eignet.

f.